



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/079
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au hangar 130, terminal de l'Océan sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le n° 5115 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage de remorques poids-lourds destinées au transport d'éléments aérospatiaux.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société SCALES, 1 rue des Fortes Terres – 95310 SAINT OUEN L'AUMONE, SIREN n° 385 212 840 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société SCALES ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-095 portant sur la dépendance susvisée le 13/12/2019.

Description de la dépendance : Une surface de hangar d'une superficie de 1 752,94 m² et une parcelle de terre-plein d'une superficie de 2 852 m².

Durée de la convention : 18 mois à compter du 01/07/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **20/12/2019**